

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 131 | 19-25 décembre 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 82 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

19 décembre : La police de Diyarbakır a arrêté 9 personnes pour ne pas s'être levé lors de l'hymne national au début d'un match de football dans un stade.

19 décembre : Vural Avar, un détenu malade de 85 ans, meurt dans une prison d'Ankara.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

19 décembre : La police d'Istanbul et de Kocaeli est intervenue dans des manifestations organisées contre un incident de violence policière, arrêtant 109 personnes.

19 décembre : La police d'Istanbul est intervenue lors d'un événement commémoratif, détenant brièvement 3 militants.

19 décembre : Le bureau du gouverneur de Muş a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 13 jours.

21 décembre : Un tribunal d'Istanbul a condamné 22 personnes à un an et trois mois de prison en raison de leur participation à un événement commémoratif en 2019.

21 décembre : La police d'Ankara est intervenue dans une manifestation organisée par d'anciens employés du secteur public sommairement licenciés par décrets-lois, détenant 6 personnes.

23 décembre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation contre la détention de politiciens kurdes, arrêtant un militant.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

19 décembre : La police d'Ankara a brièvement détenu le journaliste Fatih Yaşlı.

19 décembre : Un tribunal d'Istanbul a décidé de bloquer l'accès à au moins trois reportages sur des allégations selon lesquelles de la drogue aurait été trouvée dans un véhicule appartenant à un homme d'affaires pro-gouvernemental.

20 décembre : Le journaliste Furkan Durmaz a été agressé physiquement alors qu'il menait une interview dans la rue à Istanbul.

20 décembre : Un tribunal d'Ankara a décidé d'acquitter 103 amiraux à la retraite qui ont été jugés pour coup d'État en raison de leur déclaration commune dans laquelle ils critiquaient les projets du gouvernement de construire une nouvelle voie navigable à travers Istanbul.

21 décembre : Un tribunal d'Ankara a prononcé une peine de prison avec sursis de 2 ans, 9 mois et 22 jours contre le journaliste kurde Hayri Demir pour des accusations liées au terrorisme.

21 décembre : La police de Tunceli a arrêté un homme du nom de Gökhan Karakuş pour avoir prétendument diffusé de la propagande terroriste sur les réseaux sociaux. Karakuş a été arrêté par un tribunal le 23 décembre.

21 décembre : Un tribunal d'Istanbul ordonne à la journaliste Sedef Kabaş de verser des dommages et intérêts au président pour l'avoir insulté dans une émission télévisée.

21 décembre : Le Conseil suprême de la radio et de la télévision (RTÜK), le régulateur de la radiodiffusion, inflige des amendes aux chaînes de télévision Tele1, Halk TV et Fox TV en raison de commentaires diffusés sur leurs programmes politiques.

22 décembre : Sinan Aygül, journaliste arrêté le 14 décembre en raison de ses reportages, est libéré.

23 décembre : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à au moins 3 reportages sur des allégations de corruption impliquant Rifat Ural, l'administrateur nommé par le gouvernement qui a remplacé le maire élu de Diyarbakır.

24 décembre : Un tribunal d'Ankara a bloqué l'accès à cinq tweets et à un reportage sur des allégations de torture contre Abdulkadir Türkyılmaz, un policier travaillant à la branche antiterroriste du département de police d'Ankara.

LIBERTÉ DE CIRCULATION

25 décembre : Le ministère de l'Intérieur interdit à la députée HDP Zeynel Özen de voyager à l'étranger.

MINORITÉ KURDE

19 décembre : Un tribunal de hakkari a condamné les politiciens kurdes Dilek Hatipoğlu et Nurullah Çiftçi à 11 ans et 3 mois de prison pour des accusations liées au terrorisme. Hatipoğlu et Çiftçi ont été rejugés après l'annulation de leur condamnation antérieure par la Cour constitutionnelle au motif que leur droit à un procès équitable avait été violé.

21 décembre : Un tribunal d'Ankara a prononcé une peine de prison avec sursis de 2 ans, 9 mois et 22 jours contre le journaliste kurde Hayri Demir pour des accusations liées au terrorisme.

23 décembre : La police de 9 provinces a arrêté 14 personnes, dont des politiciens kurdes du Parti des régions démocratiques (DBP).

23 décembre : La police d'Istanbul a arrêté 6 membres et cadres du HDP.

23 décembre : La police de Muş a arrêté 4 membres du HDP.

25 décembre : Le ministère de l'Intérieur interdit à la députée HDP Zeynel Özen de voyager à l'étranger.

CONDITIONS CARCÉRALES

21 décembre : Des rapports ont révélé qu'une prison d'Aydın détenait 46 prisonniers dans une cellule d'une capacité de 10 personnes.

24 décembre : Les autorités ont interrompu le traitement en cours du détenu malade Emin Gurban en le transférant d'une prison de Kocaeli à une prison de Konya contre son gré.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

22 décembre : Les autorités turques décident d'expulser Hossein Manbari et Shugar Mohammadi, 2 Kurdes iraniens qui risquent d'être exécutés en Iran pour avoir participé à des manifestations contre le gouvernement il y a plusieurs années.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

24 décembre : Un tribunal d'Ankara a bloqué l'accès à 5 tweets et à un reportage sur des allégations de torture contre Abdulkadir Türkyılmaz, un policier travaillant à la

branche antiterroriste du département de police d'Ankara.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

19 décembre : La Cour suprême de Suède refuse d'extrader le journaliste Bülent Keneş vers la Turquie. Le tribunal a déclaré que certaines des accusations portées contre Keneş ne constituent pas des crimes en Suède et qu'il existe un risque que le journaliste soit persécuté en raison de ses convictions politiques. La demande d'extradition de Keneş a été spécifiquement présentée par le président turc comme condition préalable à l'approbation par la Turquie de l'adhésion de la Suède à l'OTAN.